

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Mesdames, Messieurs les présidents de club.

Le premier regroupement du corps arbitral du département du Rhône aura lieu :

Le samedi 09 octobre 2021 de 9h00 à 11h45 à la Maison du Judo - 12, rue St Théodore 69003 Lyon.

Ce premier contact, permettra de lister les arbitres et les commissaires sportifs qui officieront durant la saison. Il est demandé aux arbitres et commissaires sportifs en titre de se munir du calendrier sportif de la saison et de prévoir des dates de disponibilités.

Les responsables :

Mr Rachid ROUABI : Responsable de l'arbitrage (06-18-56-45-74) arbitre.judo.rhone@gmail.com

Mr Xavier PLASSARD : Responsable des Jeunes Arbitres (06-15-25-24-84) eja.rhone@gmail.com

Mr Bernard COURLET : Resp. des Arb. Stagiaires (07-89-85-30-40) courlet.bernard@orange.fr

Mr Paul Henri VANRAPENBUSCH – Resp. des Com. Sportifs et Requis (06-63-02-56-56)

Informations importantes :

Suite à une diminution de l'effectif de la commission d'arbitrage (Arbitres et Commissaires Sportifs),

Le comité du Rhône - Métropole Lyon judo doit appliquer le règlement sportif.

C'est à dire que tous clubs s'impliquant dans des compétitions de sélection doivent fournir :

- Un arbitre titulaire actif ou un arbitre en formation actif ou un jeune arbitre actif ou un commissaire sportif titulaire actif ou un commissaire sportif en formation actif**
AUTREMENT, l'enseignant sera mobilisé pour arbitrer ou bien tenir une table

Sont concernés par ce regroupement :

Les arbitres titulaires (F1, F2, F3 et F4).

Les personnes qui souhaitent intégrer l'école des jeunes arbitres : minimes-cadets (1^{ère} année)

Les personnes qui souhaitent suivre la formation : cadets-juniors-seniors M/F + Professeur de club

Les commissaires sportifs en titre (N1, N2, N3 et N4)

Les personnes qui souhaitent suivre la formation de commissaires sportifs N1

[Ecole des jeunes arbitres](#)

Les candidats et les élèves qui reconduisent leurs participations, minimes-cadets M/F (bleue minimum).

Se munir : de l'autorisation d'inscription validée par le président du club.

Du passeport sportif, papier, crayon et de son judogi.

1^{er} stage : Samedi 09 octobre 2021 de 9h00 à 11h45

Arbitres – C.S – Jeunes Arb – et Stagiaires

2^{ème} stage : Samedi 08 janvier 2022 de 9h00 à 11h45

Arbitres – C.S – Jeunes Arb – et Stagiaires

3^{ème} stage : Samedi 12 mars 2022 de 9h00 à 11h45

Arbitres – C.S – Jeunes Arb – et Stagiaires

Les stages sont ouverts également à toutes personnes désirant s'informer sur le règlement d'arbitrage et en particulier aux candidats 2^e et 3^e dan. Les participants doivent se munir du judogi et de quoi écrire

Nous vous remercions de transmettre ces informations à vos adhérents arbitres et commissaires sportifs.

Recevez madame, monsieur nos salutations sportives.

SÉLECTION ET COUPE DÉPARTEMENTALE DU JEUNE ARBITRE MINIMES ET CADETS

COUPE DU JEUNE ARBITRE - CADETS M/F

La phase de sélection aura lieu **le Dimanche 05 décembre 2021 à 8h**

lors des Districts Minimes

(Présence des candidats obligatoire sur les 3 districts – Inscription sur extranet uniquement)

La phase départementale aura lieu **le samedi 08 janvier 2022 à 12h00.**

La phase Inter-départementale aura lieu **le samedi 29 janvier 2022 à 9h30.**

COUPE DU JEUNE ARBITRE - MINIMES M/F

La phase de sélection aura lieu **le Dimanche 09 janvier 2022 à 8h**

lors des Districts Benjamins

(Présence des candidats obligatoire sur les 3 districts – Inscription sur extranet uniquement)

La phase départementale aura lieu **le Samedi 12 mars 2022 à 12h00.**

La phase Inter-départementale aura lieu **le Samedi 07 mai 2022 à ...**

Les phases de sélection sont ouvertes à tous les judokas Minimes M/F et Cadets M/F grade minimum ceinture bleue possédant des notions d'arbitrage et particulièrement sur le règlement d'arbitrage des benjamins et minimes.

Les candidats devront être en possession du passeport à **jour de la licence**.

Une tenue vestimentaire se rapprochant d'une tenue d'arbitre est conseillée.

Exemple : pantalon classique et chemise **blanche**.

Inscription sur l'extranet pour les phases de sélection

Attention, il n'y aura pas d'inscription sur place.

La présence des candidats est souhaitée pour toute la durée de la manifestation.

Merci de votre compréhension

La commission départementale d'arbitrage